

**Le 1<sup>er</sup> avril 2026,**

## **CR réunion de club**

Il est 19h30, les adhérents arrivent progressivement.

### **Coupe Camille – du 20 au 22 juin 2026 départ de port Haliguen**

La famille Massa a loué 2 bateaux.

Ils ont un problème avec le montant de l'adhésion à 150€ car ils ne participent qu'à la coupe Camille.

Après délibération, une nouvelle adhésion à 50€ est mise en place.  
Cette adhésion donne accès à un seul événement CDV ou FFV de moins de 4 jours et reste déductible des impôts. Cette adhésion est ouverte aux autres clubs du CDV.

Le coût de la participation à la coupe Camille sera de 330€.

Sont inscrits :

- Famille Massa (2 bateaux)
- Stéphane
- Gérard T
- Gérard L (convoyage du zut)
- Michel P (convoyage)
- Eric Lassée
- Guy + Camille
- Cendrine
- Alain Rames (à confirmer)

### **Zut**

Le vaigrage avant a été refait.

Les coutures de la capote ont été réparées, une fermeture éclair sera à remplacer.

Attention: Prévoir une demi-journée pour réarmer juste avant le tour de Belle-Ile.

### **Trophée 2DN à Bandol du 28 au 31/05**

Le bateau est complet.

## **Trophée 2DN en Croatie**

- Tous les bateaux sont loués
- Tous les skippers auront une assurance
- Une assurance annulation pour ce voyage a été souscrite compte tenu de la situation internationale
- Il reste une place sur le circuit court !

Le vol aller partira de l'aéroport CDG vers midi.

Important : une 2ème acompte doit être payé d'ici fin avril.

400€ pour la croisière courte et 500€ pour la croisière longue.

Les paiements peuvent être faits par CB sur le site :

<https://www.2dn-voile.fr/paiements-trophee-2dn-2026-croatie/>

## **Tour de Belle-Ile**

Sont inscrits : Stéphane, Gérard L, Michel P, Eric L et il reste 2 places.

## **Nouveau bateau**

L'équation économique est compliquée.

Idée de financement : paiement en avance par les adhérents d'un montant élevé (ex : 1000€) sur lesquels les adhérents déduisent les sorties au fur et à mesure.

Questions :

- Mettre une limite à la possibilité d'utiliser ce crédit ?
- Est-ce que ce montant est déductible des impôts ?

## **Trésorerie**

25000€ en compte courant + livret bleu.

Date de la prochaine réunion : 20 mai 2026

La séance est levée à 20h38